



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63 📠 03.22.92.50.51

@ [amiens@unsa-education.org](mailto:amiens@unsa-education.org)



## DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CDEN DU 3 JUILLET 2018

Monsieur Le Préfet,  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental  
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Cette réunion du CDEN s'ouvre dans un contexte particulièrement sensible. Le Président du Conseil Départemental annonçait, il y a une vingtaine de jours, la fermeture de trois collèges dans notre département.

Cette annonce se justifiait, selon lui, par le faible « taux de remplissage » de ces établissements et par des exigences d'efficacité scolaire et de bonne utilisation des deniers publics. Était également invoquée la recherche d'une plus grande mixité scolaire. Usant ainsi de données erronées (les chiffres de l'Education Nationale et ceux du Conseil Départemental en matière de taux de remplissage divergent largement !) et d'arguments fallacieux (supprimer le service public d'Education dans des secteurs socialement défavorisés favorise la mixité scolaire), Monsieur Somon ne recule devant rien !

Comment ne pas être révolté face à l'arbitraire d'une telle décision ? Cette mesure de fermetures concerne de nombreux jeunes, notamment dans un collège REP+, qui n'ont pas eu la chance de naître dans un environnement favorisé : on prend plus à ceux qui ont le moins... Le regroupement de quelques 600 élèves va concentrer les difficultés sur un seul collège à Amiens Sud-Est : on ne peut plus guère parler de mixité... Le temps de transport vers un autre établissement sera accru pour les élèves de Domart et Feuquières...

C'est aussi une catastrophe humaine, la fermeture d'un collège entraîne du désespoir sur les populations (parents, élèves, enseignants, personnels, élu ..... ) mais aussi l'expression de certaines rancœurs envers des établissements voisins pour le moment épargnés, mais qui ont vécu depuis près de dix ans avec une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. Comment un Président de Conseil Départemental peut-il prendre de telles décisions sans avoir analysé tous ces éléments ?

L'Ecole de la République doit offrir les mêmes droits à chacun en matière d'éducation. Nous constatons aujourd'hui que ces valeurs ne semblent pas être la priorité de tous, et qu'elles sont écrasées par une logique économique que tous les acteurs éducatifs ont bien du mal à entendre aujourd'hui.



CDEN - mardi 3 juillet 2018



La reculade amorcée mercredi 20 juin par le Président du Conseil Départemental dans une vidéo annonçant le report de ces mesures est évidemment une satisfaction pour celles et ceux qui se sont mobilisés aujourd'hui et ces derniers jours. L'UNSA-Education, si elle n'est pas hostile à ce que s'ouvrent des discussions relatives à la sectorisation des collèges, auxquelles elle sera conviée et restera vigilante pour que notre Département ne ferme aucun établissement scolaire.

Concernant les écoles du département, de nombreuses équipes nous ont signalé les difficultés qu'elles risquaient de rencontrer en septembre prochain.

Nous ne pouvons que saluer les 8 ouvertures prononcées au dernier CTSD ! Mais d'autres situations doivent attirer notre attention. Certaines écoles placées en vigilance ouverture jusqu'à la rentrée 2018, nécessiteront un réajustement à la rentrée avec toutes les difficultés que cela implique pour nos collègues.

Notre inquiétude se porte également sur les 43 écoles, RPC et RPI en vigilance fermeture. Quelle est votre position ? Envisagez-vous de nouvelles fermetures plaçant élèves, parents d'élèves et collègues dans une détresse certaine à la prochaine rentrée...

Il reste également 19 situations en surveillance ouverture à la rentrée 2018.

Toute fermeture ou non ouverture ne pourrait que détériorer le service public si fragile actuellement !

Maxime PARUCH, Philippe CARON,  
Alexandra DEROSIÈRE, David REBIÈRE